



FOIRE AUX QUESTIONS :

« Je suis père d'un enfant atteint de maladie génétique mortelle, celui-ci ayant 15 ans maintenant, je n'ose aborder avec lui l'issue fatale de sa maladie. »

Il est bien difficile, voire impossible, de répondre à votre question prudemment. La prudence doit tenir compte de toutes les circonstances sous peine de se tromper. Pourtant, nous ne voulons pas nous dérober car votre question est trop grave ! Ordinairement, les médecins sont réservés : ils craignent que le poids de l'anxiété ne contrarie leur thérapie. En avez-vous parlé avec le médecin traitant de votre fils ? Ordinairement aussi, et sagement, ils conseillent de laisser le jeune mener la vie la plus normale qui soit en évitant les risques majeurs. Le prêtre tient compte de leur avis tout en pensant qu'il n'est pas bon que quelqu'un qui va vers la vie éternelle ne soit pas prévenu du chemin étroit et resserré par lequel on y va. Le Père Charmot, Jésuite de la forte école pédagogique de la haute époque, dit à propos de l'initiation sexuelle - mais cela peut se transposer dans le domaine de la maladie de votre fils - qu'il ne faut pas éclairer sans fortifier. Car, alors, la lumière donnée peut provoquer une plus grande faiblesse. C'est là que peuvent jouer le tempérament de votre fils et sa personnalité. S'il est de tempérament très anxieux et a une tendance à la tristesse, il faudra le fortifier avant de l'éclairer. On ne peut parler de l'enfer à quelqu'un de fragile sans faire ressortir aussitôt toute la charité du Christ manifestée dans la Passion. Mais 15 ans est l'âge où l'on commence à se poser les grandes questions sur son avenir. Il va donc falloir tôt ou tard parler des carrières possibles ou impossibles, compatibles ou non avec sa maladie etc... Autant de débats qui, nous semble-t-il, vous amèneront naturellement à faire une révélation, avec délicatesse, mais aussi avec clarté et simplicité. D'ailleurs votre enfant a peut-être des pressentiments et des intuitions qui vous préparent secrètement la voie. De plus, la finesse de perception d'une mère, lorsqu'il s'agit de son enfant, peut vous aider et vous appuyer. Recourez au Saint Esprit ; grâce à ses Dons, spécialement celui de Conseil, Il vous suggérera s'il faut encore attendre ou s'il vaut mieux saisir l'occasion favorable qui se présente naturellement de parler.

Nous prions à cette grave intention.

Un Moine de Fontgombault